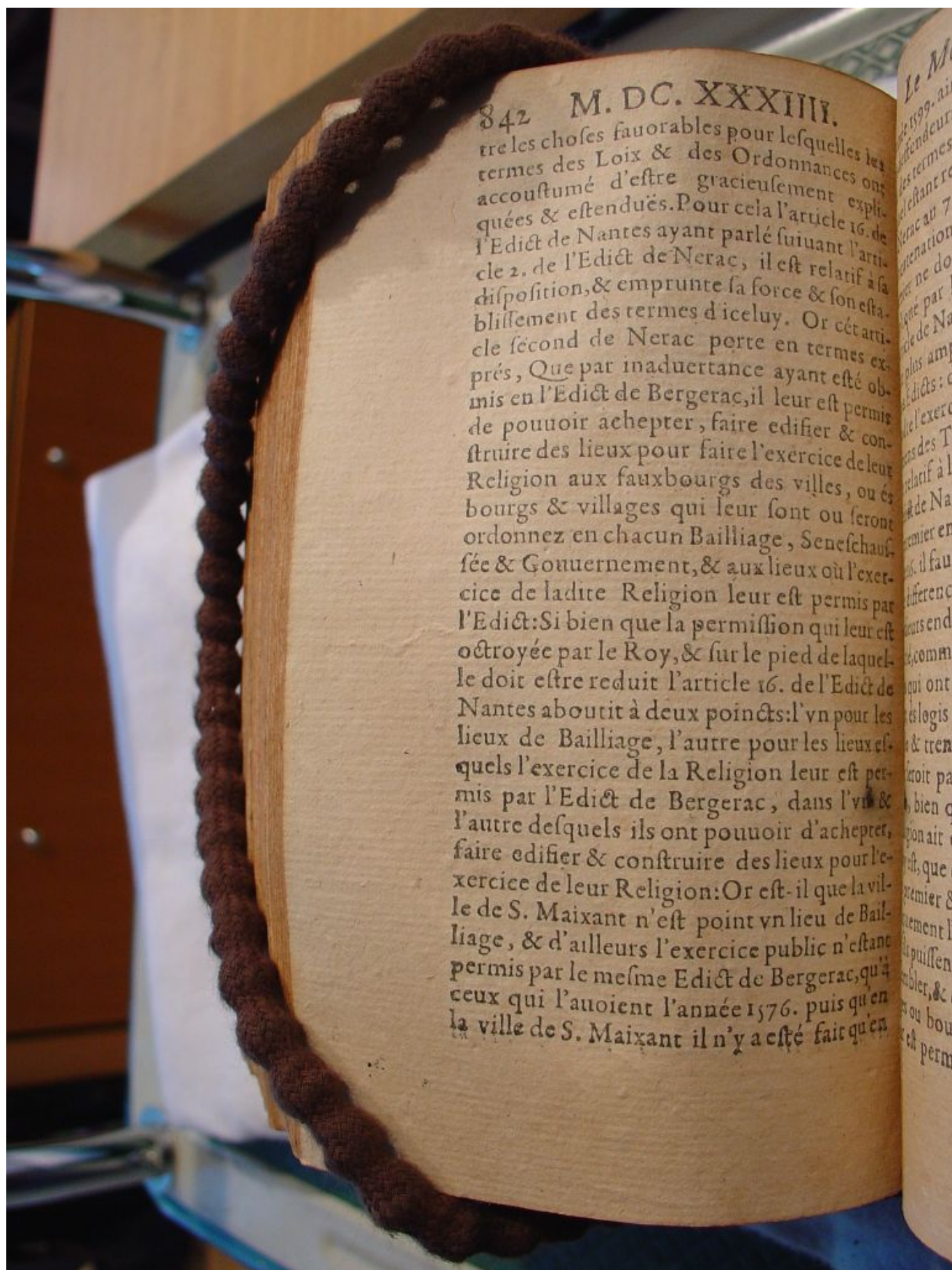
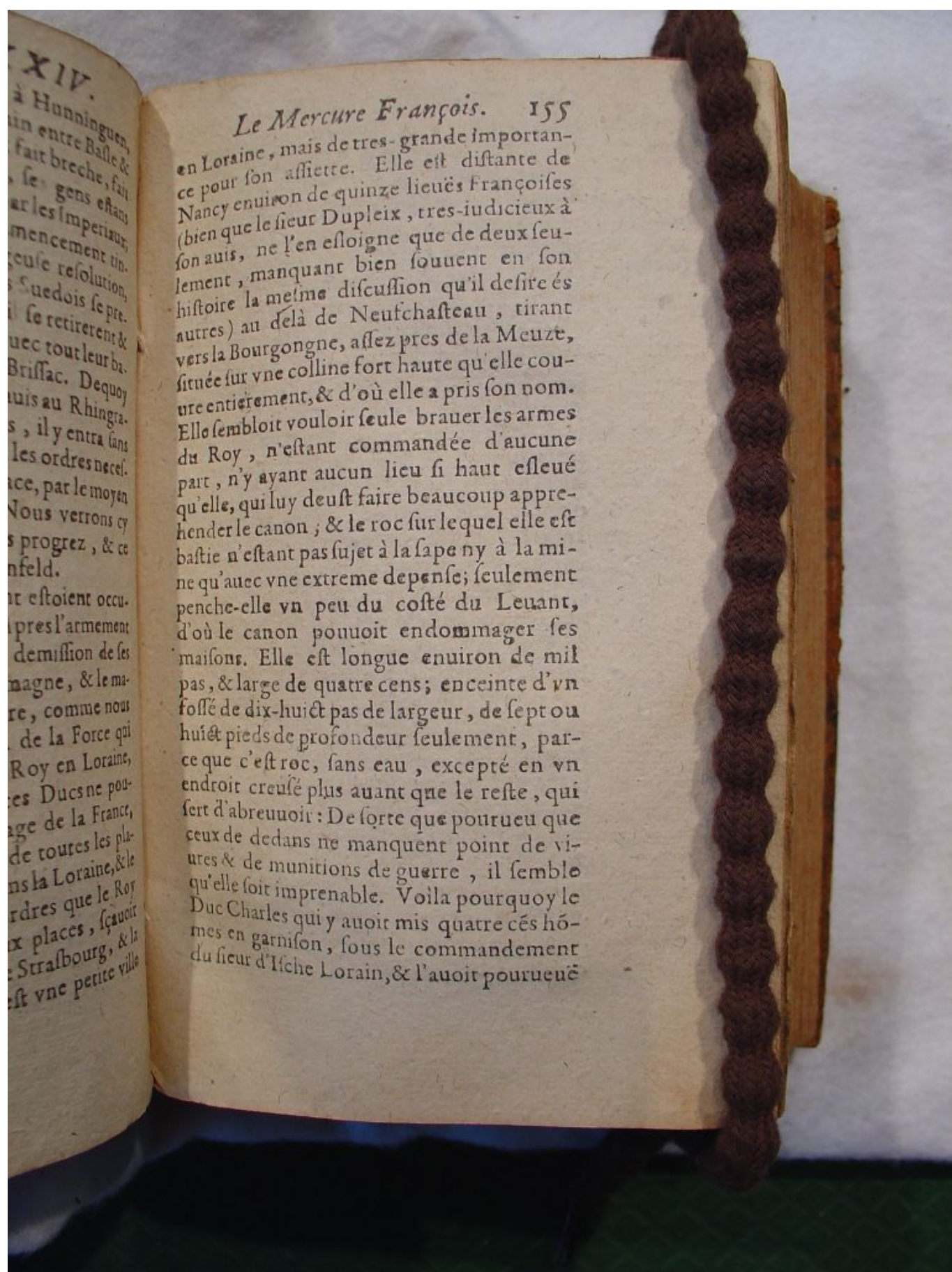


1634_842.jpg



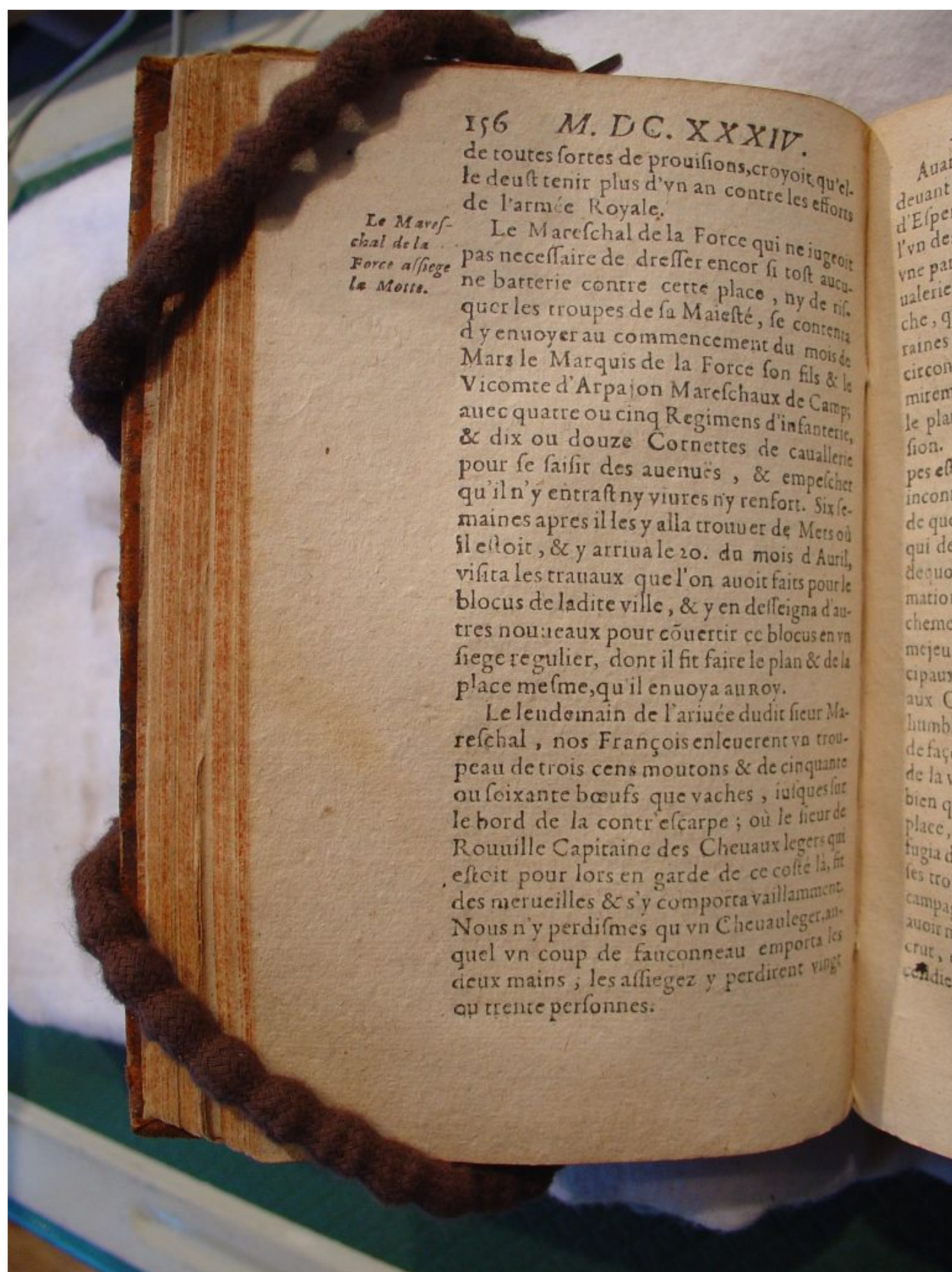
1634_155.jpg



1634_843.jpg



1634_156.jpg



156 M. DC. XXXIV.

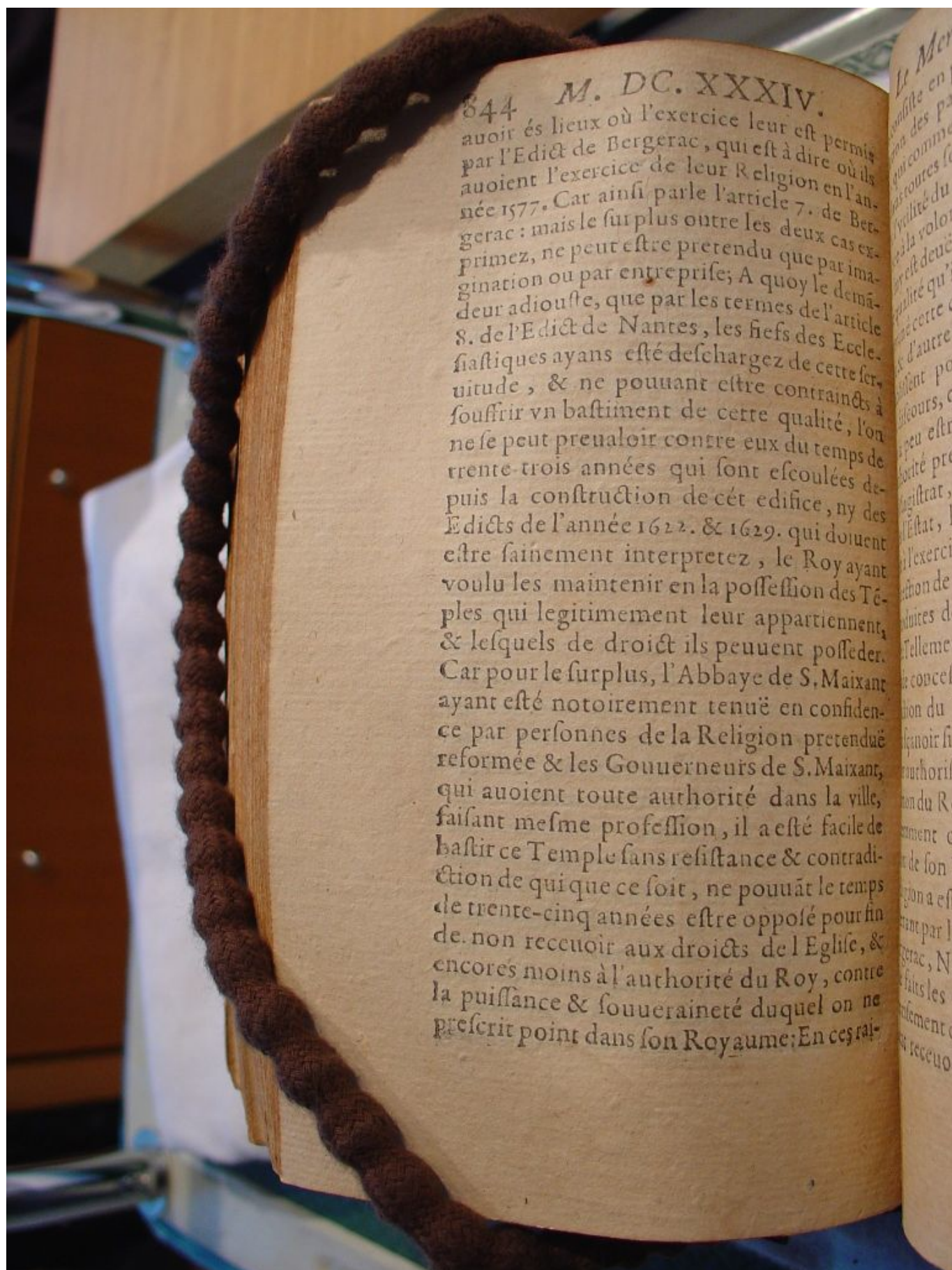
de toutes sortes de prouisions, croyoit qu'il le deust tenir plus d'un an contre les efforts de l'armée Royale.

Le Marechal de la Force assiege la Motte.

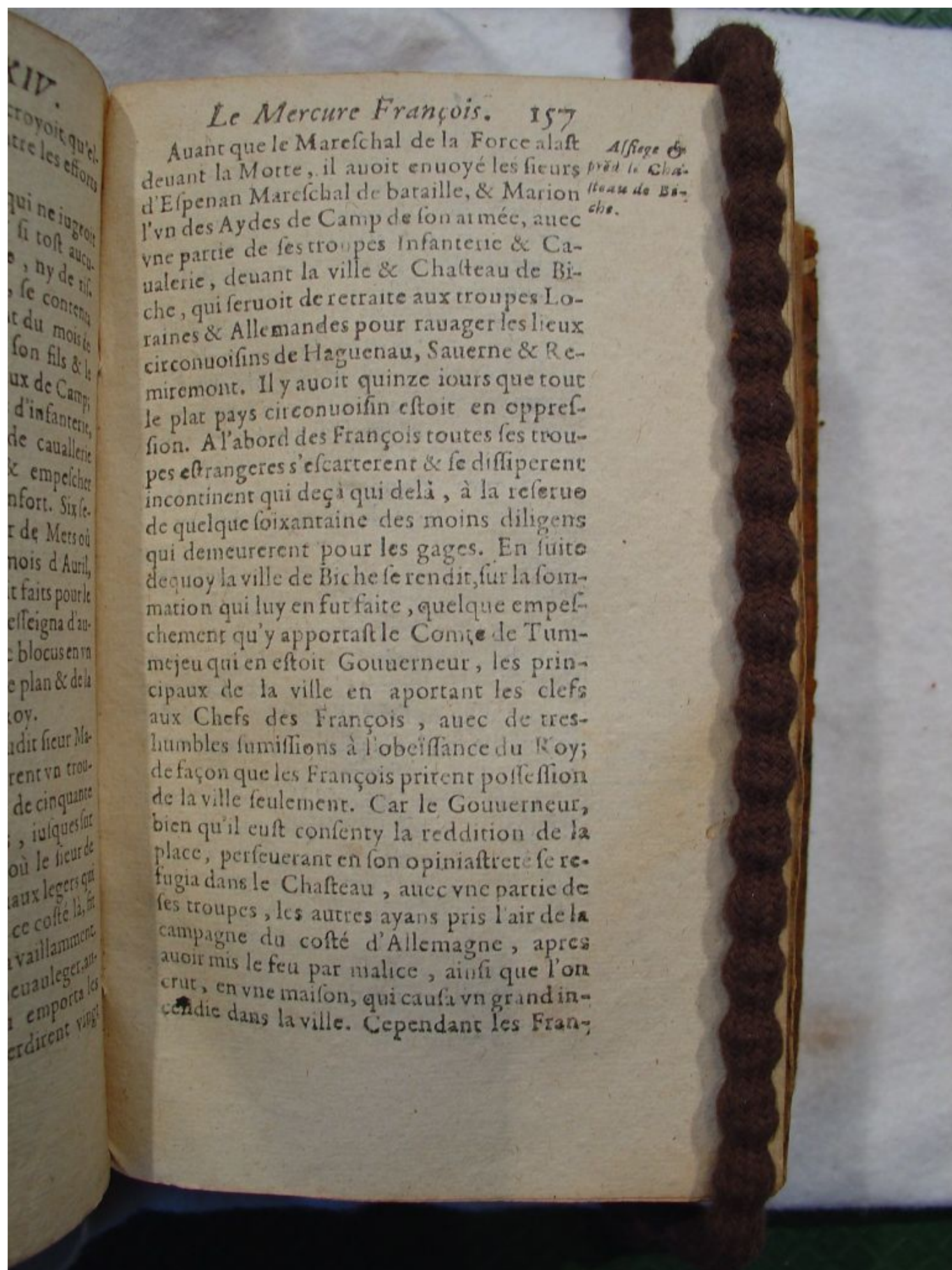
Le Marechal de la Force qui ne iugeoit pas necessaire de dresser encor si tost aucune batterie contre cette place, ny de risquer les troupes de sa Maiesté, se contenta d'y enuoyer au commencement du mois de Mars le Marquis de la Force son fils & le Vicomte d'Arpajon Marechaux de Camps, avec quatre ou cinq Regimens d'infanterie, & dix ou douze Cornettes de caualerie pour se saisir des auenuës, & empescher qu'il n'y entraist ny viures ny renfort. Six semaines apres il les y alla trouuer de Mets où il estoit, & y arriva le 20. du mois d'Auril, visita les traualx que l'on auoit faits pour le blocus de ladite ville, & y en desseigna d'autres nouueaux pour cōuertir ce blocus en vn siege regulier, dont il fit faire le plan & de la place mesme, qu'il enuoya au roy.

Le lendemain de l'ariuée dudit sieur Marechal, nos François enleuerent vn troupeau de trois cens moutons & de cinquante ou soixante bœufs que vaches, iulques sur le bord de la contr'escarpe; où le sieur de Rouuille Capitaine des Cheuaux legers qui estoit pour lors en garde de ce costé là, fit des merueilles & s'y comporta vaillamment. Nous n'y perdismes qu'un Cheuauleger, auquel vn coup de fauconneau emporta les deux mains; les assiegez y perdirent vingt ou trente personnes.

1634_844.jpg



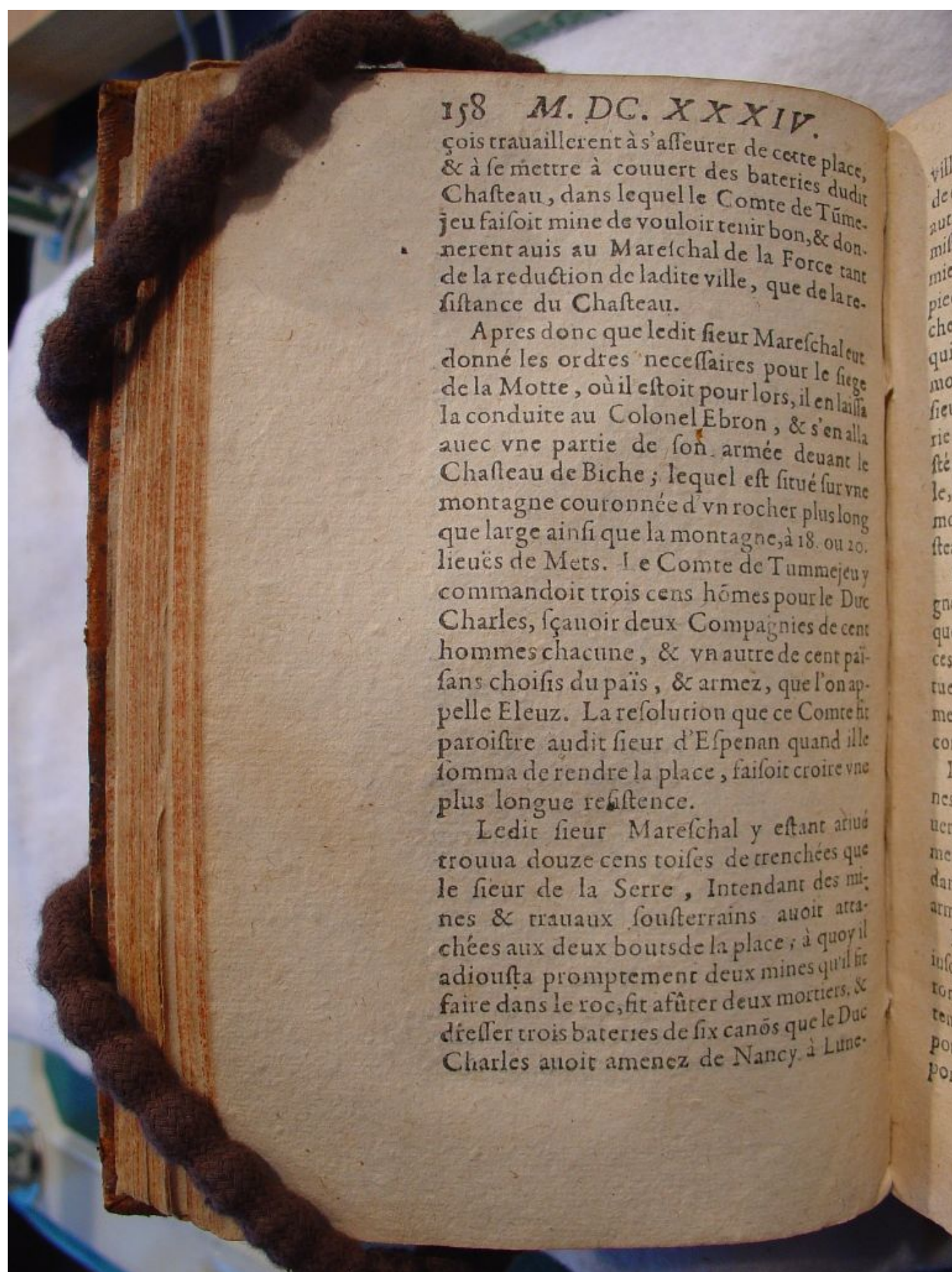
1634_157.jpg



1634_845.jpg



1634_158.jpg



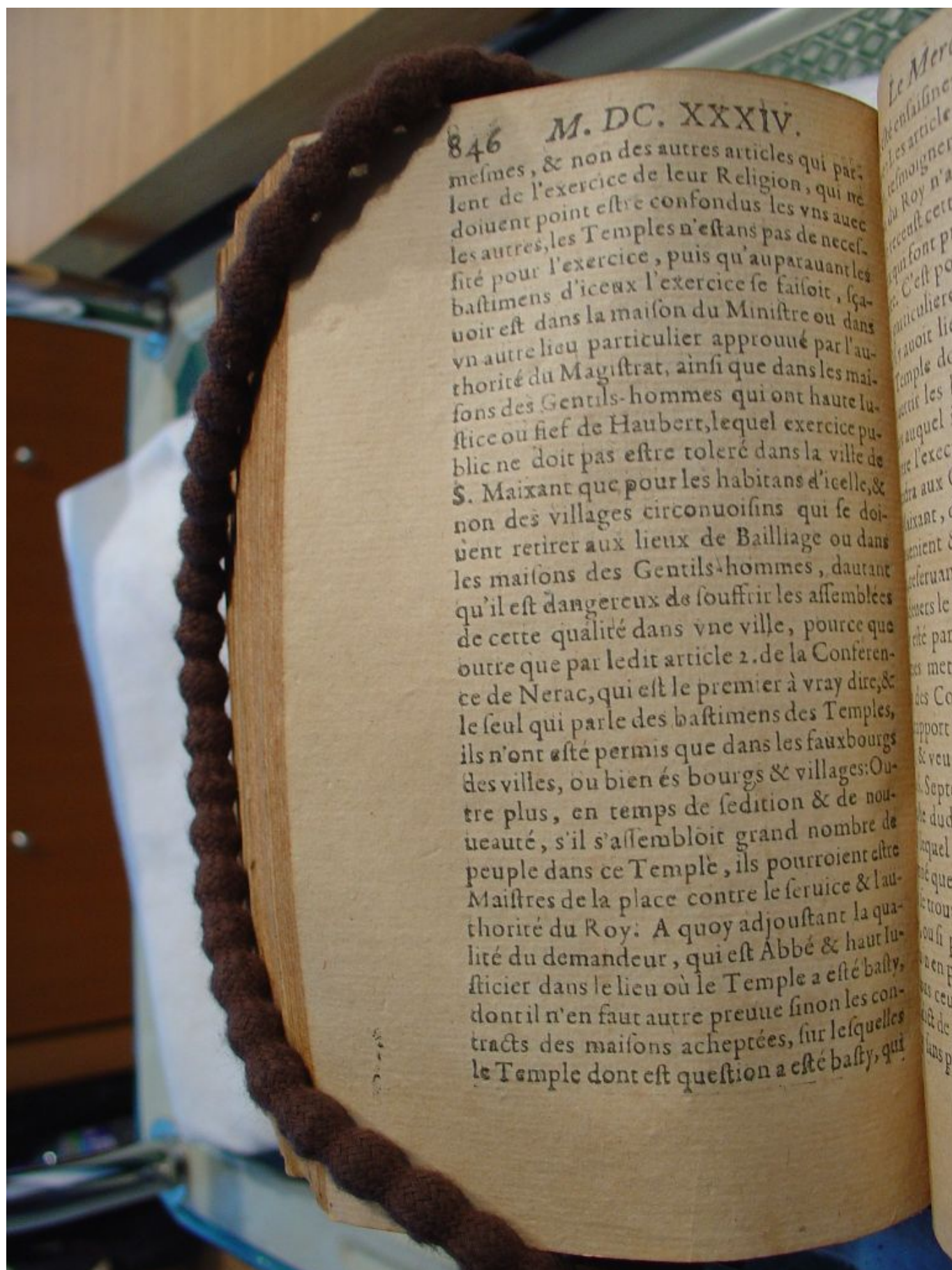
158 M. DC. XXXIV.

cois trauaillerent à s'asseurer de cette place, & à se mettre à couuert des bateries dudit Chasteau, dans lequel le Comte de Tûmejeu faisoit mine de vouloir tenir bon, & donnerent auis au Maréchal de la Force tant de la reduction de ladite ville, que de la resistance du Chasteau.

Après donc que ledit sieur Maréchal eut donné les ordres nécessaires pour le siege de la Motte, où il estoit pour lors, il en laissa la conduite au Colonel Ebron, & s'en alla avec vne partie de son armée deuant le Chasteau de Biche; lequel est situé sur vne montagne couronnée d'un rocher plus long que large ainsi que la montagne, à 18. ou 20. lieues de Mets. Le Comte de Tummejeu y commandoit trois cens hommes pour le Duc Charles, sçauoir deux Compagnies de cent hommes chacune, & vn autre de cent païsans choisis du païs, & armez, que l'on appelle Eleuz. La resolution que ce Comte fit paroistre audit sieur d'Espenan quand il le somma de rendre la place, faisoit croire vne plus longue resistance.

Ledit sieur Maréchal y estant arriué trouua douze cens toises de trenchées que le sieur de la Serre, Intendant des mines & trauaux sousterrains auoit attachées aux deux bouts de la place; à quoy il adiousta promptement deux mines qu'il fit faire dans le roc, fit afûter deux mortiers, & dresser trois bateries de six canons que le Duc Charles auoit amenez de Nancy à Lune-

1634_846.jpg



1634_159.jpg

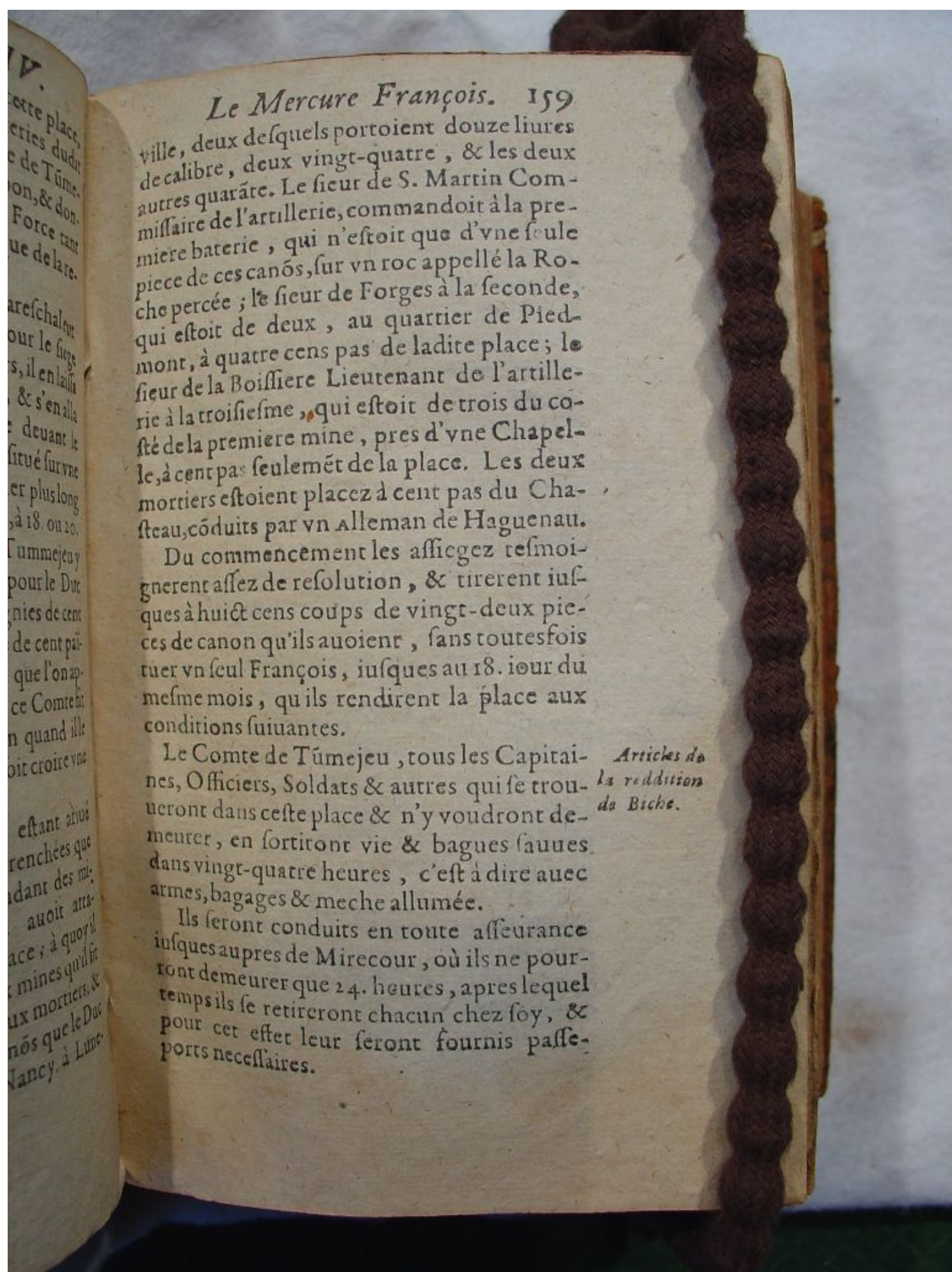


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan